



Pour voter aux prochaines élections Européennes du 26 mai 2019, les inscriptions sont prises en Mairie jusqu'au 30 mars 2019.

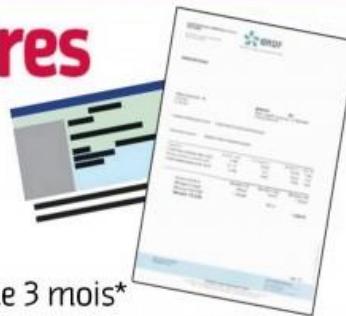
Une permanence sera tenue en mairie uniquement pour inscription sur liste électorale

le samedi 30 mars

de 8h30 à 10h30

2 pièces nécessaires

• **Votre pièce d'identité :**
passeport ou carte d'identité.



• **Votre justificatif de domicile :**
quittance de loyer, facture d'électricité,
facture de téléphone, datant de moins de 3 mois*

* Si vous vivez chez un parent, vous devez fournir une attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui et un justificatif de domicile du parent.